

LA FRANCE DU SOFT



Bienvenue dans la French Valley!

Les leaders français du logiciel

Rang	Entreprise	CA logiciel 2005 (millions d'euros)	CA total 2005 (millions d'euros)	Effectif total	Effectif R&D
1	Dassault Systèmes	934,5	934,5	5 693	2 678
2	Business Objects	865	865	4 418	915
3	Cegid	192,3	224,3	2 000	420
4	GL Trade	179,2	179,2	1 083	373
5	Sopra Group	99,3	757,0	9 200	550
6	Ilog	98,5	98,5	650	174
7	GFI Informatique	92,5	543,8	7 166	65
8	Cartesis	86,6	86,6	587	140
9	Avanquest Software	68,6	70,6	384	130
10	Soltim-Proval (groupe Cegedim)	57,5	57,5	425	243
11	ESI Group	48,5	62,2	570	163
12	Fiducial Informatique	40,0	40,0	400	64
13	Infovista	34,3	34,3	194	58
14	Linedata Services	33,0	119,8	860	202
15	Viveo	30,2	80,6	513	110
16	SAB Ingénierie Informatique	24,9	24,9	260	140
17	Esker	23,0	23,0	200	60
18	Ares	22,7	483,1	1 731	55
19	Missler Software	22,5	23,0	216	70
20	Influe-Illicom	21,0	21,0	230	50
21	Axemble	21,0	21,0	150	40
22	Cast	19,3	22,5	205	47
23	IGE + XAO	19,0	19,0	378	168
24	Lefebvre Software	17,5	20,0	200	40
25	Itesoft	16,8	16,8	141	26

Source : extrait du classement Truffle 100, édition 2005.

Avertissement : le classement Truffle 100 n'intègre pas certains éditeurs de logiciels français qui mériteraient pourtant d'y figurer. Parmi ceux-ci : PC Soft (15 millions d'euros de CA en 2004), 4D (10 millions d'euros en 2004) ou Prologue (7 millions d'euros).

À côté d'un secteur des services florissant, le développement et l'édition de logiciels sont-ils les parents pauvres du secteur informatique en France ? La plupart des analystes stigmatisent le retard de notre pays dans ce secteur et le nombre limité de réussites au plan mondial. À écouter ces Cassandres, à part quelques exemples en trompe l'œil, l'industrie du logiciel est inexistante en Europe. A fortiori en France. *L'Informaticien* a voulu en avoir le cœur net et a mené son enquête.

Lors de la dernière conférence de l'AFDEL, une association française d'éditeurs de logiciels, Mathieu Pelissé du Rausas, directeur associé chez Mac Kinsey & Company, dressait un bilan clairement négatif de l'industrie logicielle européenne : « **Seuls trois éditeurs européens ont un chiffre d'affaires qui dépasse le milliard de dollars, contre treize Américains... Or, l'écart se creuse entre les continents; constat d'autant plus préoccupant que ce secteur stratégique conditionne l'avenir d'autres industries de pointe, comme l'automobile et la Défense.** »

Il reconnaît aussi que l'Europe dispose cependant d'indéniables atouts pour revenir dans la compétition à l'avenir, si les principales causes du retard sont corrigées : fragmentation du marché intérieur et exigüité du réservoir de talents.

L'Informaticien a voulu s'assurer de la réalité de ce sombre constat et a réalisé sa propre enquête. Nous avons adressé un questionnaire aux éditeurs français présents dans le classement Truffle 100 pour recueillir à la fois des données chiffrées (CA, effectif...) et des éléments qualitatifs, notamment les facteurs qui leur ont semblé important dans leur parcours, les moyens de financement utilisés, leur demande en termes d'emploi et de formation, leur vision par rapport à l'Open Source. Nous avons complété cet échantillon avec des éditeurs de taille plus petite pour élargir le panel et obtenir une plus large représentativité.

Ainsi, les entreprises qui ont répondu vont de Dassault Systèmes, le numéro 1 du domaine dans notre pays, dont le chiffre d'affaires dépasse le milliard de dollars, à une société à 1 salarié en cours de constitution.

D'un point de vue technologique, la plupart des familles de logiciels sont représentées, ainsi que la plupart des systèmes, qu'ils soient distribués ou centraux, propriétaires ou libres.

Nous remercions d'ailleurs tous les éditeurs, petits, moyens et grands qui ont répondu spontanément et de bonne grâce à ce questionnai-

L'industrie du logiciel

Chiffres-clés France

- 2 500 éditeurs à capitaux français;
- l'industrie logicielle emploie 60 000 personnes;
- son chiffre d'affaires 2005 : 7,2 milliards d'euros;
- les dépenses en logiciel en France ont crû deux fois plus vite que les dépenses en matériel lors des dix dernières années;
- aucun éditeur français ne figure dans les 20 premiers éditeurs mondiaux;
- seuls 30 éditeurs réalisent un CA de plus de 50 millions d'euros et moins de 100 un CA de plus de 10 millions d'euros.

re. Cette enquête ne vise pas l'exhaustivité mais cherche à dresser un tableau le plus fidèle possible du secteur de l'édition du logiciel dans notre pays. La contre-enquête menée permettra aussi de croiser les résultats et, parfois, d'apporter de nouveaux éléments aux deux importantes enquêtes réalisées dans l'année sur le sujet par le Syntec Informatique et l'AFDEL.

À part certains éditeurs, que nous avons recontactés pour exploiter leurs réponses, nous utiliserons les informations de manière anonyme dans ce dossier. Certains nous ont livré parfois des sentiments un peu « abrupts » sur la situation et ne souhaitaient pas que leur nom y soit publiquement associé. ■

Pôles de compétitivité et implantation des principaux éditeurs.



IMPLANTATIONS

Et ils sont où les éditeurs ?

ON POURRAIT S'ATTENDRE à ce que l'industrie française du logiciel soit disséminée un peu partout sur le territoire. En effet, il suffit d'avoir de la matière grise et des ordinateurs pour devenir éditeur de logiciel. Eh bien non ! Si un tissu d'éditeurs est présent dans toutes les régions, certaines d'entre elles se distinguent par une spécialisation accrue dans ce domaine. La création de pôles de compétitivité dédiés a renforcé le phénomène. Aujourd'hui, la carte de la France du Soft recouvre, peu ou prou, la carte de la Recherche et Développement dans notre pays.

Loin d'être un désert comme beaucoup l'imaginent, la France est bien une terre de logiciels. Des éditeurs, souvent de taille modeste, sont présents partout sur le territoire. Cette présence diffuse s'explique pour beaucoup par l'histoire de l'industrie informatique en France.

Les débuts de l'informatique dans notre pays se sont centrés sur des sociétés de services distribuant des logiciels ou des matériels venant de l'étranger. En augmentant peu à peu leurs compétences, ces sociétés de services se sont mises à développer des logiciels pour leurs clients. Quelques-uns de ces programmes ont même connu un engouement certain. Lorsque le succès était là, ces SSII sont devenues, pour une partie, éditrices de logiciels. On peut ainsi citer GFI qui, avec un pôle service conséquent, poursuit une activité d'éditeur. Il en va de même pour Sopra. Nous ne les citerons pas toutes, mais elles sont nombreuses dans ce cas.

De la SSII à l'éditeur

Avec la montée de cette activité, les sociétés de services ont séparé les activités d'édition de leur cœur de métier dans le service. Une industrie se créait avec une forte coloration régionale. Ainsi Deal, un éditeur du Sud-Ouest, créait des produits spécifiques pour les négociants et viticulteurs de la région. Là encore, on pourrait multiplier les exemples. Cette activité a connu une nouvelle révolution dans les années 90 avec l'arrivée à maturité de l'informatique de gestion.

À ce moment, les éditeurs s'industrialisent pour répondre de manière générique aux besoins de leurs clients. C'est alors que se détachent des éditeurs de logiciels plus généralistes qu'auparavant, ou vers des niches très porteuses et, à l'époque, très en avance. Dans ce creuset, on trouve quasiment toutes les « stars » de l'édition logicielle fran-

Les pôles de compétitivité pour les TIC

Il y a tout juste un an, le Premier ministre dévoilait une liste de 67 pôles de compétitivité avec une enveloppe de 1,5 milliard d'euros à la clé pour soutenir les différents projets développés. Quatre de ces pôles se concentrent directement sur les technologies de l'information et de la communication. Deux d'entre eux développent des projets sur les infrastructures et les solutions d'entreprises : l'un dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les communications sécurisées et l'autre en Île-de-France sur les applications pour les systèmes d'information complexes.

Un autre pôle en Basse-Normandie s'intéresse aux usages professionnels, en particulier les transactions électroniques sécurisées.

Le dernier se trouve en Limousin et Midi-Pyrénées et travaille sur les infrastructures réseau.

D'autres pôles agissent sur des usages tournés vers l'utilisateur final. Ainsi, le Nord développe des projets liés à l'e-commerce. La Bretagne se spécialise sur l'imagerie numérique. La région Île-de-France a aussi un pôle pour le graphisme et la 3D. La région Rhône-Alpes développe quant à elle des projets dans le monde du jeu vidéo.

çaise : Business Objects, Ilog... Ce changement radical de perspective perdure aujourd'hui. Le phénomène se nourrit de la coexistence de départements de recherche universitaires et du soutien d'entreprises grands comptes intéressées par les travaux de ces éditeurs et cofinçant ou proposant des ressources pour développer des fonctions plus spécifiques qui seront ensuite intégrées dans le logiciel.

Cette liaison redessine peu à peu la carte de l'édition logicielle en créant des poches d'écosystèmes spécifiques autour du développement de logiciels spécialisés dans certains domaines. Un autre élément renforce la situation. Près d'un tiers des emplois dans l'édition logicielle française concerne la recherche-développement. Au minimum de niveau ingénieur, ces emplois sont souvent issus du monde universitaire. Ils ont donc tendance à conserver une proximité avec leur formation initiale, en université ou en école d'ingénieurs. Certaines métropoles de provinces s'en sortent mieux que d'autres. Ainsi, la région lyonnaise est assez importante avec de nombreux éditeurs à la tête desquels figure Cegid. Mais le gros pôle de recherche se situe davantage sur Grenoble.

La façade Ouest de notre pays est plutôt consacrée au développement dans les télécoms et les réseaux. La région parisienne domine de toute sa puissance démographique et économique du fait du plus fort vivier d'éditeurs.

Une tendance à la spécialisation

Ainsi, au fil du temps des régions se sont spécialisées sur certains domaines dans l'édition logicielle. Les pôles de compétitivité (voir notre encadré) structurent désormais cet état de fait en huit zones principales regroupant financements, projets et débouchés pour ces recherches.

Le principal effet immédiat est de renforcer la symbiose entre éditeur, département de recherches et grandes entreprises. Un triptyque désormais incontournable dans le lancement de nouveaux projets. Il reste encore à démontrer sa viabilité économique pour le long terme dans le développement de l'industrie de l'édition de logiciels. ■